

Pretoria, le 6 avril 2020

Brèves agricoles d'Afrique Australe - n°4/2020

Faits saillants

Afrique du Sud

- COVID-19 – Point Afrique australe
- COVID-19 – Afrique du Sud, agriculture et agroalimentaire confirmés comme secteur essentiels
- Afrique du Sud, résultats du recensement 2017, 41 000 fermes commerciales actives

COVID-19 – Afrique australe

Afrique du Sud : au 5 avril 2020, le bilan est de 56 000 tests effectués, 1655 cas détectés et de 11 morts. Le gouvernement sud-africain a mis en place à partir du 27 mars minuit et pour une période de 21 jours un confinement généralisé. Les liaisons aériennes internationales et domestiques sont suspendues. Les écoles et universités fermées. Seules sont autorisées les activités considérées comme essentielles, liées à la santé, à la sécurité, à l'énergie, à la production et distribution alimentaires. Restent aussi autorisés, pour les biens et services essentiels, les transports intérieurs, le transport routier entre pays de la zone et le fret maritime.

Angola : au 2 avril 2020, 8 cas sont confirmés, tous importés. 2 décès d'angolais qui venaient du Portugal et avaient déjà des problèmes de santé. Le Président Lourenço a annoncé le 18 mars dernier des mesures exceptionnelles : suspension des vols internationaux, fermeture de toutes les frontières terrestres, interdiction des rassemblements de plus de 200 personnes. Par ailleurs, écoles et universités ont été fermées pour une période de deux semaines renouvelable. Le 26 mars, des restrictions de circulation sont décrétées sauf pour les activités essentielles à l'économie, les urgences médicales et humanitaires.

La plupart des autres pays d'Afrique australe ont pris d'autres mesures de restriction et décidé la fermeture progressive des écoles, universités et lieux de rassemblement tels que les bars, les églises ou les enceintes sportives.

AFRIQUE DU SUD

❖ [COVID-19] - L'agriculture et l'agroalimentaire confirmés comme activités essentielles [Le Ministère de l'Agriculture, de la Réforme foncière et du Développement rural a confirmé par communiqué de presse, que l'agriculture et l'agroalimentaire faisait partie des secteurs essentiels](#) et pouvaient donc continuer leurs activités durant le confinement. Cette décision concerne les activités

amont et aval de ces deux secteurs (intrants, stockage, emballage, transports, distribution...). Les règles de prévention sanitaire s'appliquent par contre entièrement à ces secteurs.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ [COVID-19] - Le secteur viticole sera touché de plein fouet

[La Production viticole en tant qu'activité agricole est autorisée à poursuivre sa production, alors que la récolte des raisins n'est pas totalement achevée et que la vinification est en cours.](#) En revanche le transport et la vente d'alcool sont interdits sur tout le territoire pendant 3 semaines. Cette disposition aura des conséquences importantes sur la trésorerie des exploitants et négociants viticoles, qui ne peuvent plus écouler leur production, ni sur le marché intérieur, ni sur les marchés extérieurs (transports interdits). Vinpro, syndicat des producteurs viticoles, demande donc un assouplissement de ces dispositions, d'abord pour les marchés extérieurs, alors que l'export représente 50 % de la production viticole sud-africaine.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ [COVID-19]- Incertitudes pour le secteur des agrumes

[Le secteur des agrumes sud-africains prévoyait un record de 143 millions de caisses exportées en 2020 dans plus de 100 pays, soit une hausse de 13 % par rapport à 2019.](#) Le COVID-19 remet en cause ces prévisions en raison des difficultés économiques de plusieurs grands marchés à l'exportation et de la difficulté probable de trouver suffisamment de containers à la fin de crise. En revanche, la baisse du taux de change du Rand, moins 20 % depuis le début 2020, devrait être un facteur de compétitivité.

Source : www.businesslive.co.za

❖ [COVID-19] – Grandes cultures, pas d'impact et prévisions de récolte en hausse.

[Grain South Africa a publié des estimations de récolte de maïs pour 2020 à 14,8 millions de tonnes, soit une production en hausse de 30 % par rapport à 2019.](#) Cette hausse de la production attendue concerne aussi le tournesol (730 000 t, + 4,3%), le soja (1,27 million de tonnes, + 2%). Cette production de maïs en hausse devrait se traduire par des baisses de prix, malgré les mesures restrictives dues au coronavirus.

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ [COVID-19] - Le Ministère de l'Agriculture annonce des aides à l'agriculture en raison de la crise

[La Ministre de l'Agriculture, de la Réforme foncière et du Développement rural, Thoko DIDIZA, a annoncé que le gouvernement allait mettre en œuvre des aides à l'agriculture pour 1,2 milliards de Rands \(60 millions d'euros\).](#) Ces aides seront détaillées dans les prochains jours et seront ciblées sur les petits agriculteurs

Source : www.farmersweekly.co.za

❖ Les résultats du recensement des fermes commerciales

[Les résultats du recensement des fermes commerciales, mené en 2017, sont parus \(le précédent recensement datait de 2007\). 40 122 fermes commerciales sont actives en Afrique du Sud, 33,9 % dans l'élevage animal, 31,1 % dans des productions mixtes et 21,3 % en cultures végétales.](#) Le secteur horticole est le plus important employeur avec 268 740 salariés, soit 35,5 % du total.

Source : www.agrisa.co.za

❖ Président (Lactalis) remporte le prix du produit laitier de l'année

[Le « Cheddar Extra Mature » de la marque Président \(Lactalis\) a reçu le prix du produit laitier de l'année à Agri Expo.](#) Ce prix est organisé depuis 1834. Cette année, 974 produits laitiers participaient à la compétition. Le jury a estimé que ce cheddar, âgé de plus de 10 mois, était véritablement exceptionnel.

Source : www.cheesesa.co.za

❖ **Tongaat Hulett vend ses activités liées à l'amidon.**

[Tongaat Hulett qui cherche à se désendetter pour 8,1 milliards de rands \(405 millions d'€\) d'ici mars 2021 vend son activité amidon à Barloworld pour 5,35 milliards de rands \(260 millions d'€\).](#) L'entreprise va aussi solliciter une recapitalisation de 4 milliards de rands auprès de ses actionnaires.

Source : www.businesslive.co.za

❖ **DISTELL se recentre sur les vins bas et moyen de gamme**

[Le groupe DISTELL, qui produit et commercialise environ 35 % de la production de vins sud-africains a annoncé un recentrage de ses activités.](#) Sa stratégie à 5 ans prévoit de se centrer sur le marché africain et certains grands marchés à l'export. Les marques Nederburg, Fleur du Cap, Durbanville Hill, Poncracz, Zonnebleom continueront à jouer un rôle majeur. En revanche, les marques ultra premium Alto et Plaisir de Merle seront cédées.

Source : www.fin24.com

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique Régional de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : Ambassade de France en Afrique du Sud

Rédigées par : Michel Lévêque

Revues par : Bertrand Furno